# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 OCTOBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
N° 42, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 27 OCTOBRE 1848

CANDIDATS WHIGS,
POUR LE PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR LE VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

*Liste Fédérale.*

PRESIDENT DE LA COUR SUPREME ..... JACQUES TOUTANT
SECRETAIRE D'ETAT ..... J. P. BENJAMIN
TRESORIER ..... MANUEL J. GARCIA
GUERRE ..... JOHN J. ADAMS, Jr.
CONSEILLER D'ETAT ..... JOHN MOORE
SECRETAIRE D'ETAT ..... JAS. G. CAMPBELL.

**Mes vœux sont pour le pays, pour le pays tout entier. Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.**
**Z. TAYLOR.**

**Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.**
**MILLARD FILLMORE.**

MARIE. — Les personnes désignées par le Conseil Général pour remplir les fonctions de commissaires et de scrutateurs à l'élection du 7 novembre sont invitées à venir prêter le serment et prendre leur place à la Mairie.

ASSOCIATIONS POLITIQUES

Il est temps encore, ami de cette, tant d'associations dont vous avez concouru à l'élection du général Taylor, que vous ne vous contentiez de vous reposer, mais, pour mémoire, vous fondiez Ou, de ces sociétés qui existent déjà, en parte d'en fonder d'autres, de créer de nouveaux centres d'action, en un mot, de concourir, si vous a notre cause. Il est curieux de passer en revue celles qui se sont successivement organisées depuis l'ouverture de la campagne électorale. Il y a d'abord le Club Central Roughand Ready de la Nouvelle-Orléans, et ses clubs affiliés de district qui sont au nombre de dix-huit. Viennent ensuite les FILLMORE RANGERS, association composée de l'élite et enthousiaste jeunesse de la Nouvelle-Orléans. Nous sommes tous bien disposés à ce corps, et de manifester hautement notre sympathie pour la remarquable addresse à la candidature de M. Fillmore. La colonne Wharton, ajoutée au nom de notre Candidat, avec beaucoup de tact, ne peut plus faire autre moindre chose. Les *Rangers* l'ont déjà comme un de leurs ralliement et le portent sur leurs étendards.

Nous avons encore le Beauman's Rough and Ready Club, où ceux de couleur, hommes, les Gimlet Rangers composés de tous les courriers de sud-ouest de l'Union, on donne ward de la Ville. Il est composé exclusivement de démocrates et de patriotes, un club semblable dans le district de la Jour municipale, le Club Espagnol, le nouveau, si bien dit, plus, et enthousiaste, Club Allemand, qui vient de s'ingurgiter, ne sera pas le moins actif, le Club Français qui déjà est au service de la cause un zèle et un dévouement de bon aloi, le Club des jeunes gens qui, pour la première fois de droit de cité, dans une élection présidentielle, &c., &c. Et ces clubs ne sont pas les seuls, ils ne sont, actuellement, que les membres de la plupart des clubs, et, dans ce moment, de l'enchère comme une bête de somme, celui-ci, dis-je, n'est pas digne d'être pour la cause d'un peuple qui a la prétention d'être libre, qui s'offre au monde comme un modèle de gouvernement. Je ne prétends pas que M. Cass, s'arrive à la présidence, exécrant de tremblé cette loi en vigueur, mais j'affirme qu'un parti acte décrée un esprit éminemment anti-républicain, des sentiments éminemment aristocratiques, et, a moins qu'on ne me prouve que M. Cass n'est depouillé de cet esprit là à la cour de l'ex-roi Louis-Philippe, je rejeterai toujours que ce chef du parti démocrate est un vrai ennemi du gros calibre, et qu'on doit craindre de lui, s'il arrive au pouvoir, empiètement sur empiètement, usurpation sur usurpation.

Pour ce qui est de M. Butler, après avoir soulevé notre indignation, il a excité notre pitié, et tous n'avons trouvé d'autre moyen pour expliquer sa conduite en cette occasion que de supposer qu'il était en démence quand il a prononcé son fameux discours. Le *Courrier*, qui a la bonhomie de rapporter le discours en entier, nous dit naïvement qu'il n'y trouve pas le mot de sadisme, peu nous importe que le mot manque si la pensée y y trouve. Dans *Courrier*! il nous rappelle l'histoire de deux hommes se présentant devant le juge de paix de ma paroisse. M. Jeu... C'est bien vrai, un autre, *y a un beau matin* dit qu'il ne m'a rien vu.

Je m'arrête là, Messieurs, j'ai peur de vous envoyer un article plus long, dans la crainte que se longueur ne rappelle celle des articles du *Courrier*. S'il ne vient encore quelques réflexions qui en vaillent la peine, je vous les communiquerai.

Agréez, &c.
UN PLANTEUR.

## NOUVELLES D'EUROPE.

REVUE DES JOURNAUX DE PARIS.

ELECTIONS DE LA SEINE.

| | |
|---|---|
| Inscrits: 406,840. Votans: | 247,242. |
| L. Napoléon Bonaparte, | 109,787 |
| Fould, | 78,191 |
| Raspail, | 66,963 |

Ont obtenu le plus de suffrages:

| | |
|---|---|
| Thiers, | 64,480 |
| Cabet, | 64,375 |
| Roger, | 61,682 |
| E. Adam, | 54,507 |
| B. Delessert, | 49,537 |
| Bugeaud, | 48,590 |
| E. de Girardin, | 26,895 |

On parait avec beaucoup occupé le 26 septembre, dans la cité de Londres, d'un projet d'emprunt de 12 millions sterling, ou 300 millions, et qui serait fait pour le gouvernement français par la maison de banque Devaux et Cie, de Londres. Un rapprochement, a cette occasion, que les emprunts français, après 1815, furent très avantageux pour les capitalistes étrangers et acquirent une valeur de près de cent pour cent. Voici ce que nous trouvons sur ce sujet dans le *Globe*:

"Une offre d'un nouvel emprunt par le gouvernement français de 12 millions de livres a été faite par la maison C. Devaux et Cie, soutenue, a ce qu'on dit, par un éminent banquier israélite et d'autres personnages influens. Quoique l'on ne dise pas que cette maison agisse officiellement au nom du gouvernement français, nous ne doutons pas qu'il y ait une parfaite entente avec le ministre des finances de France, puisque l'on dit que le dépôt de 5 liv. sur chaque 100 liv. capital nominal cinq pour 100 est la seule garantie demandée par le ministère français avant de présenter le bill à la législature. Rien ne serait plus désirable que d'aider raisonnablement à remettre la France dans une position plus favorable, surtout si l'on considère les efforts faits par le gouvernement actuel pour maintenir le crédit public. Reste seulement la question de savoir si une somme de 12 millions de liv. st. suffira pour atteindre ce but, et si, après les revers des deux dernières années, il serait prudent à des capitalistes anglais de s'associer à cette opération. Assurément le prix de la Rente française est assez bas pour tenter, et si la tranquillité se maintient, la Rente montera: mais nous sommes dans des temps critiques, et nous pourrons avoir besoin nous-mêmes d'un nouvel emprunt."

Plusieurs journaux de Londres annoncent la mort de lord Georges Bentinck, qui aurait été frappé d'apoplexie, en se rendant à une invitation à dîner chez un de ses amis.

Lord Georges Bentinck devint le chef de l'opposition tory en Angleterre, le jour où sir Robert Peel trompit avec ce parti. Connu jusque-là seulement dans les annales du *sport*, il prouva bientôt qu'avec de la persévérance et de l'étude, les mêmes qualités faites pouvaient arriver à des résultats qui semblaient d'abord impossibles. Lord Georges Bentinck, si longtemps muet au parlement, se révéla tout d'un coup comme un des principaux *debaters* de la chambre des communes. Il discutait avec beaucoup de force et d'habileté les questions économiques. Dernièrement, dans les délibérations relatives au nouveau bill des sucres, il a pris le chancelier de l'échiquier et lord John Russell lui-même en flagrant délit d'erreur et a beaucoup fait rire aux dépens de ceux qui avaient rédigé la loi.

L'opposition tory perd en lui un homme de valeur, qui marchait à sa tête, sans épouser ses préjugés. Ainsi, plus d'une fois, lord Georges a fait preuve de cette indépendance qui est si rare dans les chefs de parti. Il s'est séparé des vieux tories, notamment sur la question de l'émancipation politique des israélites. Cette séparation lui a suscité de nombreux adversaires, et les *ultras* du parti, le tenant à jamais, s'étaient même rangés sous la direction du marquis de Granby.

Mais le nouveau chef était au dessous du rôle qu'on lui avait assigné. Les tories n'ont pas tardé à le comprendre, et ont été heureux de se replacer derrière Georges Bentinck, qu'assurait si brillamment l'éloquence incisive et spirituelle de M. Disraëli.

C'est ce dernier qui sera probablement désormais la tête de colonne dans l'opposition.

## FAITS DIVERS.

M. Molé a écrit la lettre suivante, à l'un de ses commerçans:

"Paris, 20 septembre 1848.

"Monsieur,

"C'est ce matin, à neuf heures, que j'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annoncez avec tant d'obligeance et d'empressement un meuble si honorablement obtenu. J'ai besoin, pour m'en réjouir, je vous l'avoue, de penser au pays plus qu'à moi-même.

"Le mandat que je reçois du département de la Gironde demande, pour être bien rempli, autant de courage que de dévoûment; mais je regarderai toujours comme la plus douce récompense de ma longue carrière ce témoignage si spontané d'estime que je reçois de vous ceux qui, depuis la révolution, se réunissent et se confondent sous le drapeau de l'ordre, de la famille et de la propriété.

"Les termes me manquent, monsieur, pour vous exprimer à quel point j'ai été sensible à tout ce que vous et tant d'hommes honorables ont été pour moi dans cette circonstance.

"Veuillez, etc.

Signé, MOLÉ."

—Une lettre particulière du Havre annonce que les affaires commerciales ont commencé à reprendre quelque activité. La plupart des manufactures fonctionnent, et les ouvriers sont presque tous rentrés dans les ateliers; mais les fabriques sont plutôt travailler en vue de futures achats qu'ils attendent pour l'entrée de l'hiver que par suite de commandes déjà reçues.

—Un mouvement inaccoutumé a eu lieu dans la nuit du 26 septembre, dans la partie de la rue de Rivoli qui se rapproche de la rue de Rosan. Il était occasionné par le départ tout à fait imprévu du 6me bataillon de la garde mobile. *Arrivé de Rouen il y a trois semaines à peine.* Le commandant de ce bataillon, M. Aladenize, avait reçu inopinément hier, entre une heure et minuit, l'ordre de se rendre à Rueil, avec injonction de tenir libre, de grand matin, la petite caserne placée à l'extrémité de l'île du Louvre, où un bataillon de troupe de ligne devait venir à la pointe du jour remplacer la garde mobile.

Toutefois, quelque bonne volonté que l'on ait pu mettre dans l'exécution des ordres reçus, le déménagement n'a pu être complété qu'à une heure assez avancée de la journée, et le bataillon de troupe de ligne envoyé pour remplacer la mobile, a dû attendre, les armes en faisceaux sur la place du Carrousel, que les lieux fussent disponibles. La présence de ce bataillon sur la place faisait croire à des mesures de précaution pour le cas de trouble que rien n'indiquait.

M. Aladenize, qui commande le 6me bataillon de la garde mobile, est un ancien officier d'infanterie, compromis dans l'affaire de Boulogne, et condamné avec le prince Louis par la cour des pairs. A la révolution de février, il était encore en prison à Sainte-Pélagie.

—On lit dans la *Patrie*:

"Voici quelques détails exacts sur l'arrivée de Louis-Napoléon à Paris. Le prince a quitté Londres le 24 au soir; il a traversé la Hollande et est arrivé à Paris par le chemin de fer du Nord avant-hier, 25, à onze heures du soir. Il a passé la nuit dans un hôtel garni, qu'il a quitté hier matin, 26. La nuit dernière, il a habité encore un modeste hôtel, mais différent du premier où il était descendu.

"On assure qu'il ne pense de renouveler de manège pendant quelques jours, afin d'échapper à toute velléité de curiosité démonstrative, et qu'il ne prendra un domicile fixe que lorsqu'il sera assuré de rester aussi paisible chez lui que ses neuf ex-collègues. Nous ignorons si le ministre de l'intérieur et le préfet de police connaissent à l'avance l'appartement garni dont Louis-Napoléon fait choix aujourd'hui, mais il est vraisemblable pas sans doute, au retour de ces glorieuses campagnes, le recevoir de ceux-là même qui exaltaient naguères ces vertus et ont parfois usé le titre de fourbe et d'hypocrite. Mais n'écoute pas ces vaines clameurs, il veillait capitaine, mais non, cet, laisse voir les nobles sentiments qui l'animent et cache généreusement l'ombre de ses lauriers ces calomniateurs dont la lumière ectinrera la honte et la rougeur!

Maintenant, Messieurs, si le *Courrier* n'a pas été heureux dans sa tentative de nous convaincre de l'abéditionnaire de M. Fillmore, il n'a pas eu plus de bonheur quand il a voulu justifier M. Cass de la sin démocratique. A la chanson on connaît la tête, disons-nous ici, et bien l'on connaît également l'homme a ses actes, et quoique que soit la subtilité des arguments du *Courrier*, nous resterons toujours dans la ferme conviction qu'un homme qui a fait une pareille chose ne peut avoir un esprit libéral et parconséquent ne peut être un démocrate; qu'il en prenne le nom pour favoriser ses vues ambitieuses, pour satisfaire une vanité crédule, à la bonne heure, mais je ne reconnais pas en un pareil homme le droit de venir nous dire sérieusement qu'il est démocrate. Cent que ne connaît d'autres moyens de retrouver les moeurs que l'humiliation du peuple? Notre siècle, qui a pour devise de corriger l'homme que de mettre à l'enchère comme une bête de somme, celui-ci, dis-je, n'est pas digne d'être pour la cause d'un peuple qui a la prétention d'être libre qui s'offre au monde comme un modèle de gouvernement. Je ne prétends pas que M. Cass, arrivera à la présidence, exécrant de tremblé cette loi en vigueur, mais j'affirme qu'un parti acte décrée un esprit éminemment anti-républicain, des sentiments éminemment aristocratiques, et, a moins qu'on ne me prouve que M. Cass s'est depouillé de cet esprit là à la cour de l'ex-roi Louis-Philippe, je rejeterai toujours que ce chef du parti démocrate est un vrai ennemi du gros calibre, et qu'on doit craindre de lui, s'il arrive au pouvoir, empiètement sur empiètement, usurpation sur usurpation.

Pour ce qui est de M. Butler, après avoir soulevé notre indignation, il a excité notre pitié, et tous n'avons trouvé d'autre moyen pour expliquer sa conduite en cette occasion que de supposer qu'il était en démence quand il a prononcé son fameux discours. Le *Courrier*, qui a la bonhomie de rapporter le discours en entier, nous dit naïvement qu'il n'y trouve pas le mot de sadisme, peu nous importe que le mot manque si la pensée y y trouve. Dans *Courrier*! il nous rappelle l'histoire de deux hommes se présentant devant le juge de paix de ma paroisse. M. Jeu... C'est bien vrai, un autre, *y a un beau matin* dit qu'il ne m'a rien vu.

Je m'arrête là, Messieurs, j'ai peur de vous envoyer un article plus long, dans la crainte que sa longueur ne rappelle celle des articles du *Courrier*. S'il ne vient encore quelques réflexions qui en vaillent la peine, je vous les communiquerai.

Agréez, &c.
UN PLANTEUR.

## NOUVELLES D'EUROPE.

REVUE DES JOURNAUX DE PARIS.

ELECTIONS DE LA SEINE.

| | |
|---|---|
| Inscrits: 406,840. Votans: | 247,242. |
| L. Napoléon Bonaparte, | 109,787 |
| Fould, | 78,191 |
| Raspail, | 66,963 |

Ont obtenu le plus de suffrages:

| | |
|---|---|
| Thiers, | 64,480 |
| Cabet, | 64,375 |
| Roger, | 61,682 |
| E. Adam, | 54,507 |
| B. Delessert, | 49,537 |
| Bugeaud, | 48,590 |
| E. de Girardin, | 26,895 |

On paraît avec beaucoup occupé le 26 septembre, dans la cité de Londres, d'un projet d'emprunt de 12 millions sterling, ou 300 millions, et qui serait fait pour le gouvernement français par la maison de banque Devaux et Cie, de Londres. Un rapprochement, a cette occasion, que les emprunts français, après 1815, furent très avantageux pour les capitalistes étrangers et acquirent une valeur de près de cent pour cent. Voici ce que nous trouvons sur ce sujet dans le *Globe*:

"Une offre d'un nouvel emprunt par le gouvernement français de 12 millions de livres a été faite par la maison C. Devaux et Cie, soutenue, a ce qu'on dit, par un éminent banquier israélite et d'autres personnages influens. Quoique l'on ne dise pas que cette maison agisse officiellement au nom du gouvernement français, nous ne doutons pas qu'il y ait une parfaite entente avec le ministre des finances de France, puisque l'on dit que le dépôt de 5 liv. sur chaque 100 liv. capital nominal cinq pour 100 est la seule garantie demandée par le ministère français avant de présenter le bill à la législature. Rien ne serait plus désirable que d'aider raisonnablement à remettre la France dans une position plus favorable, surtout si l'on considère les efforts faits par le gouvernement actuel pour maintenir le crédit public. Reste seulement la question de savoir si une somme de 12 millions de liv. st. suffira pour atteindre ce but, et si, après les revers des deux dernières années, il serait prudent à des capitalistes anglais de s'associer à cette opération. Assurément le prix de la Rente française est assez bas pour tenter, et si la tranquillité se maintient, la Rente montera: mais nous sommes dans des temps critiques, et nous pourrions avoir besoin nous-mêmes d'un nouvel emprunt."

Plusieurs journaux de Londres annoncent la mort de lord Georges Bentinck, qui aurait été frappé d'apoplexie, en se rendant à une invitation à dîner chez un de ses amis.

Lord Georges Bentinck devint le chef de l'opposition tory en Angleterre, le jour où sir Robert Peel trompit avec ce parti. Connu jusque-là seulement dans les annales du *sport*, il prouva bientôt qu'avec de la persévérance et de l'étude, les mêmes qualités faites pouvaient arriver à des résultats qui semblaient d'abord impossibles. Lord Georges Bentinck, si longtemps muet au parlement, se révéla tout d'un coup comme un des principaux *debaters* de la chambre des communes. Il discutait avec beaucoup de force et d'habileté les questions économiques. Dernièrement, dans les délibérations relatives au nouveau bill des sucres, il a pris le chancelier de l'échiquier et lord John Russell lui-même en flagrant délit d'erreur et a beaucoup fait rire aux dépens de ceux qui avaient rédigé la loi.

L'opposition tory perd en lui un homme de valeur, qui marchait à sa tête, sans épouser ses préjugés. Ainsi, plus d'une fois, lord Georges a fait preuve de cette indépendance qui est si rare dans les chefs de parti. Il s'est séparé des vieux tories, notamment sur la question de l'émancipation politique des israélites. Cette séparation lui a suscité de nombreux adversaires, et les *ultras* du parti, le tenant à jamais, s'étaient même rangés sous la direction du marquis de Granby.

Mais le nouveau chef était au dessous du rôle qu'on lui avait assigné. Les tories n'ont pas tardé à le comprendre, et ont été heureux de se replacer derrière Georges Bentinck, qu'assurait si brillamment l'éloquence incisive et spirituelle de M. Disraëli.

C'est ce dernier qui sera probablement désormais la tête de colonne dans l'opposition.

## FAITS DIVERS.

M. Molé a écrit la lettre suivante, à l'un de ses commerçans:

"Paris, 20 septembre 1848.

"Monsieur,

"C'est ce matin, à neuf heures, que j'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annoncez avec tant d'obligeance et d'empressement un meuble si honorablement obtenu. J'ai besoin, pour m'en

imprimé à M. Brower, a comparu hier devant cette Cour. Le plaignant ayant certifié que les articles volés avaient été trouvés dans la maison de Mary, il a été envoyé devant la Première Cour de District. Cette malheureuse femme paraissant plongée dans le plus profond désespoir, le recorder lui ayant demandé si elle ne connaissait pas quelqu'un qui voulût lui servir de caution, elle s'écria: hélas non; je n'ai que un ami.

VOLEUR A LA TITE. — J. Jacobs alias Thos. Bosworth Hall, a été arrêté mercredi soir, pour avoir essayé de mettre, en main dans la poche d'un promeneur. Il paraît que Jacob avait été plus heureux dans les expériences précédant celle qui a causé son arrestation, car on a trouvé sur lui trois mouchoirs de poche, ainsi qu'un instrument nommé *rossignol*.

—Les deux médailles en or qui avaient été volées chez M. Montieth, ont été retrouvées par la police dans une maison de la rue Tchoupitoulas. Elles sont déposées chez le recorder jusqu'à ce que elles resteront jusqu'à ce que Geo. Korne, accusé de ce vol, soit examiné.

Les Cours.—Les Cours du Second et du Troisième District, tiennent demain le jour de jugement des affaires portées devant elles.

## AUX ÉDITEURS.

Messieurs,

Je vous audit hier ce que nous pensons ici du grand bruit que le *Courrier* a fait du prétendu abandonnisme de M. Fillmore; j'ai ajouté à ce propos que le *style tambour* (passez-moi le mot, je n'en trouve pas d'autre pour rendre ma pensée) que cette gazette met en usage pour nous gagner a sa cause laisse voir clairement le peu de cas qu'il fait de notre jugement. Pour moi, Messieurs, lorsque je lis le *Courrier* (que mon voisin malicieux m'envoie de temps à autre pour me faire expier mes vieux péchés) et que je vois ses phrases décousues, privées de toute logique, son langage trivial, ses lourdes plaisanteries, ses redites ennuyeuses, ses allures démagogiques, ses airs de prophète, ses lettres majuscules ressemblant avec les petites idées qu'elles représentent, je me dis souvent "mais comment se peut-il l'une qu'on prenne parfois la peine de réfuter ce journal, pour qui le fait-on et comment peut-on s'y prendre, grand Dieu! Réfuter le *Courrier*, mais c'est tenter de vider un sac vide. Qui donc a jamais trouvé une pensée dans cette feuille, qui jamais y a lu un article qui décelât quelqu'étude, quelque connaissance de la politique du pays? s'il en est ainsi, pourquoi et pour qui tenter de saisir l'irrétutable *Courrier*? Hélas! Messieurs, grande était mon erreur, et je suis forcé de le reconnaître, le *Courrier* a de l'influence et c'est ici ce qui me fait désespérer du salut de la république, mais qu'y faire, les hommes ne changent pas, les nouveaux ne sont jamais que de la vieille monnaie refondue, c'est ce qui fait qu'un *Courrier* trouve toujours un plus Courrier qui l'admire.

Mais laissons là le *Courrier*, ayons quelque compassion de cette décadence inévitable qui frappe bientôt tout ce qui touchent au terme d'une longue existence et plaignons chrétiennement ses aliénés.

Hier, Messieurs, je n'ai pas cherché à défendre le général Taylor contre les calomnies un peu intolérables auxquelles il est en butte en ce moment; c'eut été injurier ce héros que d'essayer une justification à son égard. Respectable et vertueux vieillard, noble défenseur de la patrie, tu ne t'attendais pas sans doute, au retour de tes glorieuses campagnes, à recevoir de ceux-là même qui exaltaient naguères tes vertus et tes patriotisme le titre de fourbe et d'hypocrite. Mais n'écoute pas ces vaines clameurs, vieillard capitaine, ouvre ton cœur, laisse voir les nobles sentiments qui l'animent et cache généreusement l'ombre de tes lauriers ces calomniateurs dont la lumière ectinrera la honte et la rougeur!

Maintenant, Messieurs, si le *Courrier* n'a pas été heureux dans sa tentative de nous convaincre de l'abéditionnaire de M. Fillmore, il n'a pas eu plus de bonheur quand il a voulu justifier M. Cass de la sin démocratique. A la chanson on connaît la tête, disons-nous ici, et bien l'on connaît également l'homme a ses actes, et quoique que soit la subtilité des arguments du *Courrier*, nous resterons toujours dans la ferme conviction qu'un homme qui a fait une pareille chose ne peut avoir un esprit libéral et parconséquent ne peut être un démocrate; qu'il en prenne le nom pour favoriser ses vues ambitieuses, pour satisfaire une vanité crédule, à la bonne heure, mais je ne reconnais pas en un pareil homme le droit de venir nous dire sérieusement qu'il est démocrate. Cent que ne connaît d'autres moyens de retrouver les moeurs que l'humiliation du peuple? Notre siècle, qui a pour devise de corriger l'homme que de mettre à l'enchère comme une bête de somme, celui-ci, dis-je, n'est pas digne d'être pour la cause d'un peuple qui a la prétention d'être libre, qui s'offre au monde comme un modèle de gouvernement. Je ne prétends pas que M. Cass, arrivera à la présidence, exécrant de tremblé cette loi en vigueur, mais j'affirme qu'un parti acte décrée un esprit éminemment anti-républicain, des sentiments éminemment aristocratiques, et, a moins qu'on ne me prouve que M. Cass s'est depouillé de cet esprit là à la cour de l'ex-roi Louis-Philippe, je rejeterai toujours que ce chef du parti démocrate est un vrai ennemi du gros calibre, et qu'on doit craindre de lui, s'il arrive au pouvoir, empiètement sur empiètement, usurpation sur usurpation.

Pour ce qui est de M. Butler, après avoir soulevé notre indignation, il a excité notre pitié, et tous n'avons trouvé d'autre moyen pour expliquer sa conduite en cette occasion que de supposer qu'il était en démence quand il a prononcé son fameux discours. Le *Courrier*, qui a la bonhomie de rapporter le discours en entier, nous dit naïvement qu'il n'y trouve pas le mot de sadisme, peu nous importe que le mot manque si la pensée y y trouve. Dans *Courrier*! il nous rappelle l'histoire de deux hommes se présentant devant le juge de paix de ma paroisse. M. Jeu... C'est bien vrai, un autre, *y a un beau matin* dit qu'il ne m'a rien vu.

Je m'arrête là, Messieurs, j'ai peur de vous envoyer un article plus long, dans la crainte que sa longueur ne rappelle celle des articles du *Courrier*. S'il ne vient encore quelques réflexions qui en vaillent la peine, je vous les communiquerai.

Agréez, &c.
UN PLANTEUR.

## NOUVELLES D'EUROPE.

REVUE DES JOURNAUX DE PARIS.

ELECTIONS DE LA SEINE.

| | |
|---|---|
| Inscrits: 406,840. Votans: | 247,242. |
| L. Napoléon Bonaparte, | 109,787 |
| Fould, | 78,191 |
| Raspail, | 66,963 |

Ont obtenu le plus de suffrages:

| | |
|---|---|
| Thiers, | 64,480 |
| Cabet, | 64,375 |
| Roger, | 61,682 |
| E. Adam, | 54,507 |
| B. Delessert, | 49,537 |
| Bugeaud, | 48,590 |
| E. de Girardin, | 26,895 |

On paraît avec beaucoup occupé le 26 septembre, dans la cité de Londres, d'un projet d'emprunt de 12 millions sterling, ou 300 millions, et qui serait fait pour le gouvernement français par la maison de banque Devaux et Cie, de Londres. Un rapprochement, a cette occasion, que les emprunts français, après 1815, furent très avantageux pour les capitalistes étrangers et acquirent une valeur de près de cent pour cent. Voici ce que nous trouvons sur ce sujet dans le *Globe*:

"Une offre d'un nouvel emprunt par le gouvernement français de 12 millions de livres a été faite par la maison C. Devaux et Cie, soutenue, a ce qu'on dit, par un éminent banquier israélite et d'autres personnages influens. Quoique l'on ne dise pas que cette maison agisse officiellement au nom du gouvernement français, nous ne doutons pas qu'il y ait une parfaite entente avec le ministre des finances de France, puisque l'on dit que le dépôt de 5 liv. sur chaque 100 liv. capital nominal cinq pour 100 est la seule garantie demandée par le ministère français avant de présenter le bill à la législature. Rien ne serait plus désirable que d'aider raisonnablement à remettre la France dans une position plus favorable, surtout si l'on considère les efforts faits par le gouvernement actuel pour maintenir le crédit public. Reste seulement la question de savoir si une somme de 12 millions de liv. st. suffira pour atteindre ce but, et si, après les revers des deux dernières années, il serait prudent à des capitalistes anglais de s'associer à cette opération. Assurément le prix de la Rente française est assez bas pour tenter, et si la tranquillité se maintient, la Rente montera: mais nous sommes dans des temps critiques, et nous pourrions avoir besoin nous-mêmes d'un nouvel emprunt."

Plusieurs journaux de Londres annoncent la mort de lord Georges Bentinck, qui aurait été frappé d'apoplexie, en se rendant à une invitation à dîner chez un de ses amis.

Lord Georges Bentinck devint le chef de l'opposition tory en Angleterre, le jour où sir Robert Peel trompit avec ce parti. Connu jusque-là seulement dans les annales du *sport*, il prouva bientôt qu'avec de la persévérance et de l'étude, les mêmes qualités faites pouvaient arriver à des résultats qui semblaient d'abord impossibles. Lord Georges Bentinck, si longtemps muet au parlement, se révéla tout d'un coup comme un des principaux *debaters* de la chambre des communes. Il discutait avec beaucoup de force et d'habileté les questions économiques. Dernièrement, dans les délibérations relatives au nouveau bill des sucres, il a pris le chancelier de l'échiquier et lord John Russell lui-même en flagrant délit d'erreur et a beaucoup fait rire aux dépens de ceux qui avaient rédigé la loi.

L'opposition tory perd en lui un homme de valeur, qui marchait à sa tête, sans épouser ses préjugés. Ainsi, plus d'une fois, lord Georges a fait preuve de cette indépendance qui est si rare dans les chefs de parti. Il s'est séparé des vieux tories, notamment sur la question de l'émancipation politique des israélites. Cette séparation lui a suscité de nombreux adversaires, et les *ultras* du parti, le tenant à jamais, s'étaient même rangés sous la direction du marquis de Granby.

Mais le nouveau chef était au dessous du rôle qu'on lui avait assigné. Les tories n'ont pas tardé à le comprendre, et ont été heureux de se replacer derrière Georges Bentinck, qu'assurait si brillamment l'éloquence incisive et spirituelle de M. Disraëli.

C'est ce dernier qui sera probablement désormais la tête de colonne dans l'opposition.

## FAITS DIVERS.

M. Molé a écrit la lettre suivante, à l'un de ses commerçans:

"Paris, 20 septembre 1848.

"Monsieur,

"C'est ce matin, à neuf heures, que j'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annoncez avec tant d'obligeance et d'empressement un meuble si honorablement obtenu. J'ai besoin, pour m'en

## DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
Transmise à l'Abeille.

NEW-YORK, 23 octobre.

Le marché au coton est languissant, et les prix tendent à la baisse. La farine se maintient et il n'est fait aujourd'hui 9000 barils de @5 37 1/2 à 5.62 1/2. Vente de 40,000 boisseaux maïs de 65 à 71 cts; grainage en barilles à 8 cts. et pour mess à @12 ES. Point de changement dans les taux du fret et du change.

## ASSEMBLEES.

**5me District—1re Municipalité.**
CLUB ROUGH AND READY.

Ce Club se réunira ce soir à 7 heures. Les membres sont requis d'être ponctuels, des affaires importantes devant être traitées.

Par ordre du Président,
J. MOLAISON, Secrétaire.

VOTANS, ATTENTION!

Le Club Rough and Ready du sixième district, ire Municipalité, tiendra au Mass Meeting à l'ancien n° 84, Front Levée, entre les rues Hôpital et Quartier, vendredi, le 27 courant, à 7 heures P. M. Tous les clubs et toutes personnes favorables à l'élection de TAYLOR et FILLMORE sont priés d'y assister.

Fusées seront distribuées harangueront le meeting.
LEON SERÉ, secrétaire.

*Pour le Barbare de TAYLOR & FILLMORE à Mademoiselle.*

Le steamer OLIVIA, cap. Gendrich, partira pour Mademoiselle samedi 28 courant, à l'arrivée des chars de 3 heures et revindra le même jour en ville.
E. ROCHEREAU & Co.
Etoet 17 & 19, St Louis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
26 octobre 1848.

CONFORMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. 128, adoptée à sa séance de 16 du courant, Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu le 12 novembre prochain, pour nommer des Adjoints pour le 1er district, et un alderman pour le 7e district de la dite Municipalité, en remplacement de MM. McNeil, Duplessis et Duport, démissionnaires. L'élection commencera à 8 heures du matin, et sera terminée à 6 heures du soir, sous la surveillance des personnes dont les noms suivent, et aux endroits ci-dessous désignés, savoir:

Dans le 1er district, à l'Hôtel Conti, rue Conti, entre Chartres et Levée.

Dans le 7me district, au café tenu à l'encognure de la rue des Remparts et Chemin du Bayou.

A. Dupré et G. Prevat, inspecteurs.
G. Domingues et N. Fortier, greffiers.
A. D. CROSSMAN,
Etoet Maire

GIBERGE & JURE.

**Ouverture d'un NOUVEAU MAGASIN.**
*No 90, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.*

EVALMORT & CO. ouvriront lundi prochain, 30 courant, leur MAGASIN, No. 90, rue du Canal. Leur assortiment, entièrement nouveau et provenant des derniers arrivages de France et d'Angleterre, se compose de marchandises neuves et en confiance, pour robes, cachemirs unis, imprimés et à raies mitées, mousselines de laine unies, imprimées et mitées, broderies, dentelles, pour manteaux et fraques, châles et cravates en soie, en cachemire et en merino, etc., dames en lainage, laine et coton, bas, etc., etc., et aussi un complet assortiment de marchandises de toutes sortes comme blancs et écrus, cotonnades, indiennes, et tous les articles à l'usage des familles.

E. VALMORT & CO.
J. BENAZET,
No 90, rue du Canal.

A LOUER pour le 1er novembre prochain, un magasin à 2 étages, et ses dépendances situé rue Chartres, entre Conti et Bienville. S'adresser à
E. BRUGIER,
27 oct—N 9, rue St Louis.

**MAISONNETTE A VENDRE.**

LE soussigné offre à vendre une habitation établie en sucre, située sur le Bayou Fourche, à 4 lieues de Donaldsonville.

Elle se compose de mille cinquante cinq arpents de superficies, dont six cents nouvellement défriches. Toutes les établissements sont neufs, les fences et cannes sont en bon état, et il est à quelque chose près en bonne nature. Les bâtiments